

De-ci, de-là...

Autor(en): **J.V.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 383

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment pour les présidentes de sections, décrit la campagne de propagande fructueuse entreprise par les Baloises, au moyen de visites, d'entretiens, d'affiches, de cartes aussi, qui a amené 178 nouveaux membres. On prétend que les suffragistes se recrutent parmi les vieilles filles aigries; les 857 membaloises groupés sous la présidence aimable de Mme Vischer se répartissent ainsi: 77 hommes, 430 femmes mariées, veuves ou divorcées, et 350 célibataires.

Enfin, dans le court exposé fait avec la chaleur communicative et l'enthousiasme élevé qui le caractérisent, M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la Société des Nations, a parlé de la situation actuelle de la Conférence du Désarmement. Les lecteurs du *Mouvement Féministe* étant au courant des délibérations de Genève, nous ne résumerons pas l'exposé de M. Bovet, qui a été suivi d'une longue discussion sur une éventuelle résolution, la Section de St-Gall demandant une protestation contre le commerce privé des armes et celle de Baden, une protestation contre le crédit voté au Conseil national pour l'achat de masques contre les gaz. On décida finalement de charger le Comité de rédiger une lettre ouverte à l'opinion publique sur ce dernier point, réclamant l'abolition de la guerre, et non pas des mesures pour tenter de l'humaniser, et l'on vota à l'unanimité la résolution faisant suite à la conférence Bovet, et dont on trouvera le texte plus haut.

Le dîner officiel fut servi le samedi soir au Schweizerhof. On y entendit Mme Itten, présidente de la section d'Interlaken; Mlle Strub, pendant treize ans présidente de cette section; Mme Leuch, qui remercia Interlaken et salua la présence de Mlle Beeli (Davos), la jeune octogénaire, et de Mme Cécile Lauber, écrivain; M. Berta, conseiller municipal d'Interlaken; qui eut des paroles encourageantes pour les suffragistes et souligna la place honorable occupée par les femmes à Interlaken dans le commerce et dans l'hôtellerie. Mlle Gourdi, à qui l'on venait d'annoncer par téléphone la défaite genevoise, combien cruelle, exprima sa tristesse et ses sentiments de révolte devant l'enterrement sans phrases du projet de loi déposé en 1930. Cette défaite, cependant, est acceptée avec la sourire. « Nous continuerons la lutte jusqu'au bout, par solidarité féminine ». En attendant, le télégramme suivant fut adressé à M. Ed. Chapuisat, président du Grand Conseil genevois:

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie à Interlaken en assemblée générale, proteste contre l'ajournement du suffrage féminin à Genève, le sachant réclamé par plus de 15,000 femmes dans ce canton; elle prend acte de ce vote pour intensifier une nouvelle campagne par esprit de justice envers les femmes, par respect pour le principe démocratique.

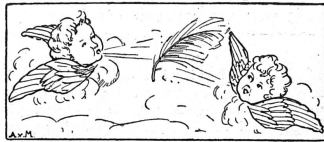
On entendit encore plusieurs oratrices, tous ces discours étant entrecoupés de chants, de danses de fillettes, d'un chœur mixte dont les Femmes portaient le somptueux costume de l'Oberland, etc. Bref, ce ne fut qu'à 23 heures que l'on put se rapprocher entre amies et former des groupes sympathiques, pour bavarder intimement, se raconter des expériences, se donner des conseils, des raisons d'espérer et même pour dire quelques joyeusetés.

Les Sections qui nous reçoivent se donnent une peine extrême pour nous offrir des productions les plus variées, qui font le plus grand plaisir. Mais elles seraient encore plus gentilles de ne pas se donner tant de peine et de nous permettre de pouvoir rapidement, après le dîner, nous grouper selon nos affinités. Pour tant de suffragistes, cette assemblée annuelle est l'occasion unique de rencontrer des amies, des travailleuses sociales ayant les mêmes préoccupations, les mêmes soucis, faisant les mêmes expériences, que l'on a hâte de mettre en commun; il faut donc, autant que possible leur faciliter cet échange, extrêmement utile pour le travail que nous faisons durant toute l'année.

Pour être complète, il faut ajouter que le dimanche après-midi, par un temps meilleur, qui laissa entrevoir les montagnes à travers les nuées et les nuages mouvants, le gros de la troupe monta à la Schynige Platte, toute fleurie d'anémones et de gentianes, tandis que d'autres allaient voir le « Jeu de Tell ».

Au revoir, à l'an prochain, à Bâle!

S. B.



DE-CI, DE-LA

Le « franc du Désarmement »

Toutes celles de nos lectrices qui ont travaillé avec tant d'ardeur à cette collecte seront intéressées d'apprendre que, selon les comptes récemment présentés par la trésorière du Comité International féminin, les deux pays qui ont fourni les plus fortes sommes à ce Comité sont d'abord les grands Etats-Unis, et ensuite la petite Suisse. C'est en effet 6.453 fr. 55 qui ont été versés dans notre pays à cet effet, et cela par les efforts, d'abord des Sections suffragistes, qui dépassent largement tous les autres donateurs, puis par ceux des Sociétés affiliées à l'Alliance nationale, des Femmes universitaires, de l'Union mondiale de la Femme, et par de nombreuses personnes à titre privé. La collecte de notre confrère, le *Schweizer Frauenblatt*, figure dans ces comptes pour mille francs.

Et comme, suivant le système adopté, le 20 % des sommes collectives devait rester en main des organisations collectives, c'est donc plus de 1200 fr. en tout cas que celles-ci ont, entre elles trouvées chez nous pour travailler de leur côté en faveur du désarmement.

Inventions féminines.

Mme N.-M. (La Chaux-de-Fonds), vient de faire breveter deux inventions intéressantes. L'une est un appareil supportant le « feehn », soit un support s'agrippant au matelas, mobile, et dispensant ainsi au malade la chaleur nécessaire sans l'intervention d'une garde-malade. Cet appareil rendra certainement de grands services en clinique et chez les particuliers.

La seconde invention est plus volumineuse et est destinée aux apprentis nageurs de tout âge. L'appareil permet à 4 personnes d'être soutenues à bonne hauteur dans l'eau sur une plateforme de liège souple et de pratiquer ainsi, sans crainte, les mouvements rythmiques de la nage et d'avancer en cercle autour du pivot de la construction. Expérimenté devant un public de journalistes et d'invités sur la plage de Robinson près Colombier, l'appareil a remporté un succès complet. Il peut servir, en outre, à l'apprentissage du patin à roulettes où à soutenir les premiers pas des bébés d'une pouponnière. Reste maintenant à l'ingénieuse femme-inventeur à intéresser des industriels et des commerçants.

J. V.

L'enseignement ménager obligatoire

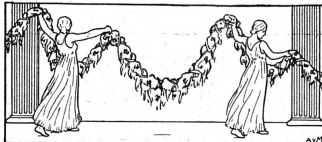
Encore une pétition féminine

Dans sa dernière session, le 16 juin, le Grand Conseil Neuchâtelois a pris connaissance d'une pétition, couverte d'environ 2900 signatures féminines, lui demandant d'instituer l'enseignement ménager post-scolaire obligatoire. Cette pétition a été lancée par un comité cantonal, créé sur l'initiative de l'Union féministe pour le Suffrage de Neuchâtel, et réunissant des déléguées des principales sociétés féminines du canton (Utilité publique, Amies de la Jeune fille, Femmes abstinences, Amies chrétiennes des Jeunes Filles, Suffrage féminin), auxquelles ont été adjoindes plusieurs personnes compétentes. Il est présidé par Mlle Tribollet, présidente de la Société d'Utilité publique.

Le Grand Conseil neuchâtelois a déjà reçu maintes requêtes semblables: M. G. Schelling, député, le rappelait il y a une année, en déposant une motion par laquelle il demande que soit donné suite aux motions précédemment adoptées, et concernant, entre autres, l'enseignement ménager obligatoire et l'enseignement post-scolaire à tendance professionnelle.

Cette insistance se justifie d'autant plus que la législation neuchâteloise libère les écoliers dès l'âge de 15 ans, que seules, un petit nombre de communes ont organisé l'enseignement ménager et que là où elles sont données, ces leçons ne portent pas tout le fruit désirable, à cause de la jeunesse des élèves. La durée des temps, que l'on serait tenté d'invoquer contre une innovation assez coûteuse, peut, à plus forte raison, servir d'argument en sa faveur: n'est-il pas évident qu'une bonne économie domestique est la base d'une bonne économie publique? D'ailleurs la question ne sera pas résolue en un jour et tout invite à la considérer sérieusement dès maintenant, quitte à réserver des délais assez larges pour l'application des mesures qui seraient adoptées. Il semble que le Grand Conseil ne puisse se dérober indéfiniment à une opinion publique (qui n'est pas uniquement féminine), qui se manifeste avec une telle persévérance et avec une ampleur toujours croissante.

E. P.



A travers les Sociétés

A Berne.

La Fédération des Sociétés féminines bernoises a eu son assemblée annuelle de déléguées le 3 juin dernier à Berne. Mlle Rosa Neuschwander, assez bien rétablie du grave accident d'automobile qui l'avait retenue alitée pendant de longs mois, a pu la présider à la grande joie de toutes les déléguées.

La Fédération réunit actuellement 66 Associations. En tête de son programme, aussi riche que varié, figure la création d'un « Home pour jeunes filles retardées », dont le fonds, grâce à un legs important, compte aujourd'hui 61,000 francs. Pour l'automne, on prévoit, outre l'exposition habituelle du « Travail à domicile », une petite exposition des plus intéressantes, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Mlle Grütter parla de la collaboration de la femme bernoise au travail des Eglises, et Mlle Neuschwander, d'orientation professionnelle. Le canton de Berne ne comptant que 6 bureaux d'orientation professionnelle pour les jeunes filles (Berne, Berthoud, Fraubrunnen, Lyss, Interlaken et Thoune), l'Assemblée vota une résolution demandant que partout où existe déjà, ou partout où sera créé, un office d'orientation professionnelle pour les jeunes garçons, il en soit également créé un pour les jeunes filles, et que celui-ci soit dirigé par une femme. Ensuite M. Ch. Böschenstein (Département fédéral de l'économie publique) donna quelques renseignements sur la loi fédérale et la formation professionnelle des femmes. La nouvelle loi, qui entrera sans doute en vigueur le 1^{er} janvier 1933, et qui fixe tout ce qui se rapporte à l'apprentissage, prévoit également l'enseignement professionnel pour les femmes et des subventions fédérales pour l'enseignement ménager.

Une visite au local de vente de l'Œuvre du travail à domicile de l'Oberland et une joyeuse réunion familière autour d'une tasse de thé, terminèrent la journée.

(D'après la Berna.)

VII^{ème} Congrès de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.

Ce Congrès qui s'est tenu le mois dernier à Grenoble, dans l'historique Hôtel de Ville d'ou est parti en 1788 le mouvement qui aboutit à la convocation des Etats Généraux, a réuni environ 150 participantes, qui représentaient 22 pays, ainsi que plusieurs invitées, entre autres deux déléguées gouvernementales à la Conférence du Désarmement: Dr. Wooley (Etats-Unis) et Mme Szalagowska (Pologne). Malheureusement, Miss Jane Addams, la célèbre titulaire du prix Nobel, qui devait venir des Etats-Unis tout exprès pour présider ce Congrès, fut retenue par le mauvais état de sa santé. Elle fut remplacée par Miss Emily Balch, des Etats-Unis également.

Les principales questions à l'ordre du jour du Congrès furent les suivantes: la crise économique actuelle, les travaux de la Conférence de Genève, l'état actuel des armements, la situation de l'Europe orientale, les industries de guerre, l'internationalisation de l'aviation, la guerre chimique et bactériologique, le Popium, les minorités, la sécurité sans armements, l'organisation d'une force internationale, l'aspect juridique de la paix, les divers systèmes de l'organisation de la paix, etc. Un grand nombre de résolutions furent votées à la suite de ces discussions, parmi lesquelles ont peut citer celles-ci:

« En ces jours d'inquiétude où le sort du monde semble être en jeu et où la violence augmente sous diverses formes à travers le monde le VII^{ème} Congrès réuni à Grenoble désire réaffirmer que la Ligue internationale de femmes pour la paix et liberté et tous ses groupes et sections nationales s'élèvent contre la violence et l'oppression sous n'importe quelle forme, qu'elles soient employées entre nations, entre classes ou entre individus; et que ce soit sous l'influence de fascisme, de communisme, ou de tout autre système de gouvernement. Le Congrès déclare que la Ligue ne dépend ni financièrement, ni politiquement d'aucun parti national ou international, ni d'aucun gouvernement. »

« La Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté a pour but d'unir les femmes de tous pays qui sont opposées à toute forme de guerre d'exploitation et d'oppression et qui travaillent pour le désarmement universel et pour la solution des conflits par la reconnaissance de la solidarité humaine, par la conciliation et l'arbitrage, par la coopération mondiale, et par l'instauration d'une justice sociale, politique et économique pour tous, sans distinction de sexe, de race, de classe ou de foi. Le travail de toutes les sections nationales est basé sur les statuts et sur les résolutions adoptées par les congrès internationaux de la Ligue. »

En outre, un grand meeting public eut lieu un soir au théâtre de Grenoble, plein à craquer d'une foule attentive, et sous la présidence de M. Mistral, maire de Grenoble. De toutes les oratrices qui prirent la parole, ce soir-là, ce fut certainement la déléguée allemande, Gertrud Baer, qui fut écoutée dans le plus religieux silence et accueillie par les applaudissements les plus enthousiastes.

(Retardé, faute de place).

E.-H. G.

PENSIONNAIRES

(PAYING GUESTS)

Mrs. LACEY

CAMBRAJ HOUSE,
Alwyn Place Canonbury N.1
LONDRES

Vieille Maison Grand jardin
Recommandé par Mrs. Corbett Ashby

Présentation de travaux de diplômés à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

Parmi les nombreux sujets qui font l'objet d'un travail exigé pour l'obtention du diplôme de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes, il en est peu qui soient aussi intéressants que celui que Mlle Jeanne Rivier (section d'activités sociales) a présenté récemment. Elle avait choisi pour but d'une enquête pratique la question: « Quels sont les journaux que les enfants lisent et ce qu'ils en pensent? » Sujet palpitant, offrant un réel intérêt pour pédagogues, parents, aussi bien que travailleurs sociaux. L'enquête de Mlle Rivier porte sur 167 enfants de milieux différents, faisant partie de la société de l'Espoir, et auxquels elle avait demandé de répondre à un questionnaire. La place nous manque ici pour en parler en détail, mais il serait à souhaiter que ce travail, d'une grande valeur, soit publié. L'enquête est intéressante, fait partie d'un ensemble qui s'intéresse à la formation de la jeunesse pourrait y puiser des renseignements précieux.

Sur 167 enfants, 3 seulement ne lisent ni quotidiens ni périodiques. L'enquête montre que les articles qui intéressent le plus les enfants sont les « accidents », puis viennent les articles sur le sport, les articles humoristiques, les voyages, l'antiaflicisme, les récits historiques, les articles sur la religion, les vols, les crimes, les petites annonces, etc. Y aurait-il des journaux que vous ne possédez pas et que vous désiriez lire? Un peu plus de la moitié des enfants a répondu par l'affirmative. Il semble donc que la création d'une bibliothèque pour enfants soit fort bien venue. Il est regrettable que certains enfants soient privés de revues, journaux, faute de moyens.

Mlle Christine de Meyembourg (section d'activités sociales et de secrétaires) s'est occupée, dans son travail de diplôme de l'organisation des loisirs à Genève. Sujet d'actualité puisqu'on parle, pour remédier au chômage, de la diminution des heures de travail. A Genève, il existe plus de 500 petites organisations des loisirs. L'enquête de Mlle de Meyembourg porte sur leur activité multiple et variée. La « Grande Genève » dépense plus d'un million par an en leur faveur, soit le troisième travail suivant l'âge des enfants. Verena Gugger (section de secrétaires-bibliothécaires) et avait pour titre: *Liste raisonnée des livres d'images*. Mlle Gugger a fait une œuvre de patience et de persévérance en choisissant parmi tant de livres d'images les ouvrages français qu'elle estimait les meilleurs. Elle les a répartis par catégories suivant l'âge des enfants, avec notice sur la forme, le contenu, le prix. Ce travail a été fait dans un but pratique: servir de guide aux personnes qui s'occupent d'enfants. Il est évident qu'il est délicat de dire que tel ou tel livre doit être donné à l'enfant à tel ou tel âge; le choix, pour être parfait, devrait être adapté à chaque enfant suivant son degré de maturité et d'éducation, mais l'effort de Mlle Gugger n'en reste pas moins des plus intéressants. (Communiqué.)

Union des Femmes de Genève.

Depuis plusieurs hivers, Mlle Fumet, professeur de diction, donne au profit de l'Union un cours de diction, qui, s'adressant surtout à des jeunes filles employées par bureaux, ouvrières, etc., contribue à permettre des jouissances artistiques et intellectuelles à nombre de celles qui en seraient privées.

Le 7 juin dernier a eu lieu l'audition de ces élèves, qui a remporté le plus vif succès. Chaque un son genre a fait honneur au jeune professeur, qu'il faut remercier d'avoir composé un programme à la fois si scientifique et si purement littéraire. Un intermède musical, dû à Mmes Montant et Raisin, dont on connaît le beau talent, ajouta encore à l'intérêt de cette soirée.

Camp des Educatrices de la Suisse romande.

(Vaumarcus, 12-16 août 1932)

Si la vocation d'éducatrice est, au jugement de tous, une des plus belles qui soient, il n'en est guère qui soient plus chargées de responsabilités, et qui exigent davantage de celles qui l'ont choisie. C'est pourquoi ce camp s'offre aux éducatrices, qui veulent à la fois reprendre conscience de la beauté de leur tâche, se reposer des fatigues qu'elles lui doivent, et chercher les moyens de la remplir de mieux en mieux. Nous en donnons ci-après le programme, en engageant toutes celles qui désireraient en savoir davantage à s'adresser sans tarder à Mlle Florian, Maupas, Lausanne, la finance d'inscription de 25 fr. (nourriture et logement compris) devant, passé le 10 juillet, être majorée de 2 fr.

Vendredi 12 août: Arrivée (le camp est à 20 minutes de la gare de Vaumarcus). 20 h. Séance d'ouverture.

Samedi 13 août, 10 h.: La femme seule dans la vie, conférence par Mlle de Keyserling (Genève).

Dimanche 14 août, 10 h.: Culte par M. R. Werner (Château-d'Ex). 15 h. 30: *Quelques considérations sur la politique générale. Pourquoi la guerre? pourquoi la crise?* conférence par M. A. Picot, conseiller d'Etat (Genève); 20 h.: séance artistique.

Lundi 15 août, 10 h.: *Quelques aspects de la littérature contemporaine*, conférence.

Mardi 16 août, 10 h.: *Enfants d'hier et enfants d'aujourd'hui*, conférences de M. L. Vuilleumier (Lausanne); 15 h. 30: Culte de clôture par Mlle Alice Rod, directrice de l'Ecole des Ministères féminins (Lausanne).

N. B. Toutes les après-midi auront lieu des discussions sur les questions traitées le matin en conférences. Promenades, jeux, bains, etc. Le soir, musique.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE